

Compte rendu «Patients psychiques en prison»

- Autrices : Viviana Barbato, Victoria Arduini, Mélissa Staecheli, Madeleine Pont, GRAAP Association



Le «Programme d'accompagnement Justice et Santé mentale» pour la prise en charge des patients psychiques au Québec a été présenté le 1er avril 2019 à Lausanne, lors du 10e Café Prison organisé par l'Association Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP).

Depuis 2008, la ville de Montréal, suite au tragique décès d'un patient psychique en prison, a constaté que ces personnes ont besoin de plus de soins et d'encadrement que de réclusion. Elle a donc mis en place ce programme pour promouvoir la prise en charge de ces personnes par un réseau de professionnels. Ils travaillent en partenariat avec le patient-délinquant et ses proches, dans son environnement. L'approche a comme objectif d'éviter ou de réduire la récidive tout en assurant la protection du public. Les résultats sont très concluants.

Les participants au Café Prison ont comparé ce programme avec les pratiques en Suisse où le Placement à des fins d'assistance et les mesures thérapeutique en prison sont controversées. Les autrices du compte rendu concluent : «Comme la Suisse compte actuellement plus de mille personnes en prison, sous mesures thérapeutiques (cf. art. 59 CP), ne pourrions-nous pas nous inspirer de ce programme québécois afin de proposer ce type d'alternative à la prison pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques ?»

Lire aussi : Mélissa Staecheli, Madeleine Pont et Kathrin Gruber, [«Quand la maladie psychique est soignée en prison»](#), REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 10 décembre 2018.

[Le compte rendu](#), 3 pages en format pdf